

Les enjeux du partenariat

Table ronde

Conférencière : Sue Kaiser
Animatrice : Leona Heilig
Secrétaire : Michela Cornetto

Exposé

La ville de Toronto utilise plusieurs types de partenariat, notamment les programmes de subventions. C'est à cette catégorie qu'appartient le *Breaking the Cycle of Violence grants programme*. Depuis 9 ans, ce programme a contribué au financement d'environ 500 projets, pour des activités qui accroissent la sécurité et préviennent la violence. Le programme vise les besoins des femmes et des autres groupes particulièrement vulnérables (jeunes, personnes âgées, handicapées, etc.).

Le programme est né à la suite d'incidents violents touchant les femmes dans les parcs publics de Toronto. La réaction des forces policières fut de conseiller aux femmes de ne pas fréquenter les parcs la nuit venue. Plusieurs se sont montrés insatisfaits de cette façon de voir les choses, car, à leur avis, les femmes autant que les hommes doivent pouvoir jouir librement de leur ville. Un comité formé de personnes de la sphère politique et de membres de la communauté a reçu comme mandat de préciser des orientations, de définir des activités et d'assurer une coordination avec d'autres niveaux de gouvernement pour accroître la sécurité des femmes. Bien que plusieurs aspects de la violence ne relevaient pas de la ville de Toronto, le *Safe City Committee* fournissait à la communauté un lieu d'écoute et de créativité. Le programme de subventions *Breaking the Cycle of Violence* s'est alors développé pour appuyer les organismes communautaires qui pouvaient agir là où la ville ne pouvait le faire directement.

En terminant, Sue Kaiser dresse une liste d'accomplissements significatifs du programme *Breaking the Cycle of Violence* et signale certains des défis que posent les partenariats avec les

municipalités : la lenteur, le manque de flexibilité, le roulement chez les élus en raison du processus électoral et la nécessité de rendre des comptes.

Échanges

Pour certaines activités, le partenariat est nécessaire. Mais le partenariat n'est pas tout. Certains partenariats gênent l'obtention de subventions. Dans certains cas, le partenariat peut constituer un carcan, une réduction de la créativité.

Par ailleurs, certains partenariats avec la police et les entreprises (Afrique du Sud) permettent de lutter contre la criminalité, voire de la prévenir. Certaines entreprises sont cependant résistantes, par exemple les banques qui ont tendance à loger leurs bureaux d'appel dans les milieux défavorisés parce que c'est moins coûteux. Pour les employés, il y a un problème de sécurité.

À Ottawa, le partenariat a servi quand il s'est agi d'ajouter des stations de transport en commun.

On note aussi le caractère généralement positif du partenariat avec les chercheurs universitaires.

Dans le programme HABITAT, l'autorité locale participante doit confirmer que le partenariat fait partie de sa politique. Le partenariat doit être équitable. Il faut mettre l'accent sur la concertation et l'équité.

À Toronto, un organisme regroupe police, femmes maltraitées et organismes communautaires. Cet organisme assure le suivi du travail en partenariat.

Recommandations

AUX GROUPES COMMUNAUTAIRES

- Que les groupes de femmes et les groupes communautaires continuent de travailler ensemble en même temps qu'ils travaillent en partenariat. Il est parfois nécessaire de mettre de la pression sur les gouvernements et les institutions en agissant comme femmes.
- Que les groupes de femmes et les groupes communautaires poursuivent les échanges avec les groupes d'autres pays.
- Que l'information sur les ressources parvienne aux femmes isolées, soit par le biais des groupes communautaires, soit par des affiches (par exemple aux arrêts d'autobus).

AUX GOUVERNEMENTS

- Qu'il y ait une reconnaissance réelle, notamment en termes financiers, du travail des organismes communautaires.
- Que par un soutien financier approprié on assure une plus grande pérennité aux projets qui touchent la sécurité des femmes.

AUX MUNICIPALITÉS

- Que les municipalités subventionnent équitablement les organismes communautaires.

AUX ENTREPRISES

- Que les grandes entreprises soient sensibilisées au fait que leurs décisions et leurs actions ont un impact sur les femmes, clientes et employées.

À TOUTES ET TOUS

- Qu'on implique les chercheurs universitaires dans les partenariats. Ils ont une influence sans être dépendants des gouvernements.

- Que l'approche du genre soit systématique.

- Que l'on respecte la diversité des femmes dans la formation des comités et des partenariats qui concernent les femmes.